

# « La création d'une instance mondiale pour la régulation de l'intelligence artificielle est une urgence »

**TRIBUNE** - Philippe Goossens, avocat associé du cabinet Advant Altana, appelle à la création d'un organe international ayant pour compétence la régulation de l'intelligence artificielle et pour objectif de s'assurer que son évolution ne puisse en aucune manière constituer un risque pour l'humanité.

Philippe Goossens, avocat associé du cabinet Advant Altana  
06/05/2023 à 17:43, Mis à jour le 07/05/2023 à 13:03



Une nouvelle version de l'intelligence artificielle ChatGPT existe depuis mars 2023 (Illustration). Hans Lucas via AFP / © Romain Doucelin



**Voici sa tribune :** « Spoliation des créateurs par le « prompt art », difficultés à discerner le vrai du fake s'agissant de l'illustration de l'actualité, prolifération de fausses nouvelles. De Midjourney à ChatGPT, ces derniers mois ont été marqués par des progrès sans précédent en matière d'accessibilité de l'intelligence artificielle.

Désormais, certaines voix demandent une pause dans le développement de l'IA qui, s'il continuait à ce rythme, serait de nature à mettre en danger l'espèce humaine.

Publicité

À LIRE AUSSI

TRIBUNE. « Il ne faut pas fuir les intelligences artificielles mais les pratiquer »

L'impact de l'IA sur les humains doit s'apprécier de manière globale mais aussi en termes individuels, comme le souligne le récent suicide d'un individu après une discussion avec un chatbot. Menace ou source de progrès pour l'humanité, le débat est ouvert et touche toutes les sphères des sciences exactes comme humaines.

## **Création d'un observatoire de l'IA**

Face à de tels bouleversements technologiques, le droit est probablement le seul recours pour instaurer des limites tout en bénéficiant des avancées. Mais le droit, sans organe puissant et légitime de mise en application, n'est rien. La création d'une instance mondiale dotée d'outils juridiques, judiciaires et technologiques permettant une régulation globale est une urgence, pour anticiper ces évolutions qui malheureusement semblent déjà nous dépasser.

La suite après cette publicité

Je lance ici un appel à nos dirigeants pour que soit créé cet organe international ayant pour compétence la régulation de l'IA et pour objectif de s'assurer que son évolution ne puisse en aucune manière constituer un risque pour l'humanité comme pour chaque individu, mais qu'elle soit au contraire un atout pour le progrès. La France et l'Union européenne doivent initier cet élan au moyen de normes supranationales et en créant une juridiction spécialisée chargée de les faire respecter.

À LIRE AUSSI

« L'Intelligence » : pour le JDD Magazine, Karine Tuil fait parler ChatGPT dans une nouvelle inédite

Paris, comme place de droit et de technologie, se doit d'être en pointe ! Responsables politiques, juristes, ingénieurs, médecins industriels et sociologues doivent activement se mobiliser, peut-être dans un premier temps au sein d'un « observatoire de l'IA » dont le siège serait à Paris, sous l'impulsion de l'État. Pour que l'IA reste un espoir de vie meilleure et ne devienne pas un cauchemar digne de certains films de science-fiction. »